



Vol 23 | No 3 | Mars 2010

Conseil fédéral des
15, 16 et 17 mars 2010

EN ACTION

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC | www.fiqsante.qc.ca

ENTREPRISES PRIVÉES DE PLACEMENT EN SOINS



Au cours des derniers mois, les enjeux importants liés au recours grandissant aux entreprises privées de placement en soins ont été au cœur des travaux de la Fédération. Daniel Gilbert, 2^e vice-président, et les conseillères syndicales de différents secteurs et services de l'organisation ont présenté aux déléguées un rapport d'étape sur la question.

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux vont bon train et plusieurs des étapes du plan d'action pour contrer la présence des entreprises privées de placement en soins, adopté à l'unanimité en décembre 2009, sont déjà réalisées ou en voie de l'être. Notamment :

- Déploiement d'une campagne publicitaire et d'affichage partout au Québec;
- Distribution d'un dépliant à la population;
- Réalisation d'un argumentaire, d'un *FIQ Dossier spécial* et d'un document de référence;

- Interventions publiques répétées par la présidente de la FIQ;
- Utilisation de recours juridiques;
- Rencontres avec des étudiantes en soins infirmiers et cardiorespiratoires;
- Interventions auprès des différents ordres professionnels, des députés et des agences de la santé et des services sociaux afin qu'ils s'engagent formellement à préserver un système de santé public pour dispenser les soins.

La délégation a d'ailleurs adopté un budget supplémentaire pour la poursuite de la réalisation de ce plan d'action.

UN COLLOQUE : DES DISCUSSIONS IMPORTANTES

Les 28 et 29 mai prochain, un colloque organisé par la FIQ aura lieu dans les locaux de l'UQÀM, à Montréal. Cette rencontre sera une autre excellente occasion de discuter des entreprises privées de placement en soins, des effets négatifs de leur présence accrue dans les établissements publics de santé et des solutions à envisager pour que cesse le recours à leurs services. Des informations seront disponibles très bientôt sur le site Internet de la Fédération <www.fiqsante.qc.ca>. ■

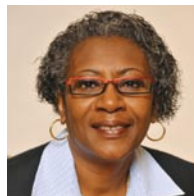


POSTE-PUBLICATION
Convention 40007983

(adresse de retour)
FIQ Québec | 1260, boul. Lebourgneuf,
bur. 300, Québec (Québec) G2K 2G2

MOT DE LA PRÉSIDENTE

FIQ en Action, vol. 23, n° 3, mars 2010 | Publié par le service Communication-Information après chaque instance de la FIQ |
Tirage : 58 550 exemplaires | **Conception graphique** : Nolin | **Montage graphique** : Josée Roy | **Photographies** : Jacques Lavallée |
Impression : Solisco-Charactera | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication *FIQ en Action* »
 ISSN : 1913-1739 (Imprimé)
 ISSN : 1913-1747 (En ligne)
www.fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



LES NÉGOCIATIONS ACTUELLES SONT UN DÉSASTRE

Régine D'Auriant

Au moment de débiter le dernier conseil fédéral, il ne restait que 16 jours avant la symbolique date du 31 mars 2010, moment où le décret tenant lieu de convention collective arrivait à échéance. Ainsi, les négociations en sont à une étape cruciale. La conjoncture actuelle est bouillonnante. Les médias n'ont cessé de traiter des nombreux ratés du système de santé. Qui doit-on tenir pour responsable de cette situation chaotique ? Un gouvernement qui balaie du revers de la main une notion pourtant évidente : un réseau public de santé efficace passe inévitablement par l'offre de conditions de travail décentes à ses salariées.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée en page 10 du *FIQ Dossier spécial Entreprises privées de placement en soins*. Le contenu de la bulle aurait dû se lire comme suit :

« Une dépendance accrue

À mesure que les heures travaillées par la main-d'œuvre indépendante augmentent, la dépendance des établissements publics par rapport aux entreprises privées de placement en soins augmente aussi. Ainsi, cette dépendance aggrave la pénurie plutôt que de la résoudre. » ■

Le gouvernement peine à cacher son obstination à affaiblir le mouvement syndical et à se délester des charges sociales destinées à la qualité de vie de ses employées. La survie du réseau public de santé est menacée. Les conditions de travail des professionnelles en soins sont d'une précarité jamais vue. La situation est devenue insoutenable pour les 58 000 membres de la FIQ. Leurs revendications sont claires : elles exhortent le ministre de la Santé d'apporter les correctifs nécessaires pour rétablir la situation. La Fédération, de par son expertise sur le terrain, possède tous les outils pour proposer des solutions visant le bien-être de ses membres, mais aussi celui de la population.

Plusieurs acteurs reconnaissent d'ailleurs cette expertise : la crédibilité de la FIQ n'est plus à démontrer. Pas étonnant que la Fédération des médecins omnipraticiens et la Fédération des médecins spécialistes aient voulu unir leur voix à la sienne. Elles reconnaissent que les professionnelles en soins font partie intégrante de la solution pour que la population ait accès à un système de santé fort et accessible à tous. Les fédérations de médecins soutiennent ses revendications : il s'agit là d'alliances historiques !

Le gouvernement ne démontre aucune ouverture, mais plutôt une totale irresponsabilité envers ses salariées. Les négociations actuelles

sont un désastre. S'il veut vraiment s'attaquer aux problèmes de pénurie de professionnelles en soins, il doit cesser ses tentatives de récupération dans leurs conditions de travail.

Il est impératif de clamer haut et fort que le gouvernement actuel méprise ses employées, que le ministre de la Santé brille par son inertie. Les luttes doivent se poursuivre pour que des conditions de travail satisfaisantes soient données aux professionnelles en soins. Il ne faut rien négliger pour y arriver. Comme professionnelles, comme femmes et comme citoyennes, il faut prendre la parole et sensibiliser la population à ce qui se passe dans le milieu de la santé. ■

NON AU COMITÉ SUR LA MAIN-D'ŒUVRE INDÉPENDANTE



Une rencontre du groupe de pilotage sur la main-d'œuvre indépendante, réunissant le ministère de la Santé et des Services sociaux, des agences de la santé et des services sociaux, des ordres professionnels, des associations d'établissements de santé ainsi que des organisations syndicales, a eu lieu le 28 janvier dernier.

Lors de cette rencontre, les représentantes de la FIQ ont appris que le Ministère prévoyait, à l'intérieur de son plan quinquennal, réduire de 25 % le recours aux entreprises privées de placement en soins dans le réseau public. Selon la FIQ, cet objectif est nettement insuffisant ; elle demande plutôt que soient complètement éradiquées les entreprises privées dans les établissements publics. Dans un contexte de négociation, il a été décidé que la participation de la Fédération à un comité sur la main-d'œuvre indépendante serait mal venue, voire dangereuse. D'ailleurs, la FIQ a demandé que ce comité ne soit pas mis sur pied. En effet, l'attention ne doit pas être détournée de la table de négociation au profit d'un comité de travail qui se fixe des objectifs faibles et peu susceptibles, dans les faits, de réellement améliorer l'état du réseau public de santé. ■

VOLONTÉ ET COURAGE POLITIQUE... POUR DE MEILLEURS SERVICES PUBLICS



Claude Vaillancourt

Les déléguées sont sorties ragillardes de la présentation offerte par Claude Vaillancourt d'ATTAC-Québec sur les moyens dont disposent les gouvernements libéral et conservateur pour renflouer les coffres de l'État et financer adéquatement les services publics.

De l'argent pour de meilleurs services publics, ce n'est pas ce qui manque, a démontré M. Vaillancourt, professeur de littérature au Collège André-Grasset et auteur du livre *Mainmise sur les services*. Par contre, encore faudrait-il que les dirigeants aient la volonté et le courage politique nécessaires pour aller chercher cet argent; deux qualités qui semblent faire défaut tant à M. Charest qu'à M. Harper.

Claude Vaillancourt, aujourd'hui secrétaire général de l'Association québécoise pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne, un mouvement citoyen qui a vu le jour en France avant de s'élargir à plus d'une quarantaine de pays, a dénoncé la campagne de propagande alimentée par les dirigeants politiques actuels et reprise *ad nauseam* dans certains médias. Selon eux, le gouvernement serait contraint de

recourir à la tarification des services en raison d'une conjoncture défavorable : déficit budgétaire, crise économique, endettement, etc.

Les méthodes préconisées par le gouvernement Charest depuis son arrivée au pouvoir sont des mesures régressives en ce qu'elles contribuent à créer des inégalités sociales, à appauvrir un segment important de la population, à diminuer le recours à des services essentiels et à décourager toute forme de solidarité sociale.

Les déléguées ont souligné l'éloquence avec laquelle M. Vaillancourt a démontré qu'une répartition plus équitable des richesses contribuerait à financer correctement les services publics. Au nombre des moyens évoqués pour ce faire figurent les suivants :

- Adopter une réglementation plus sévère sur les marchés financiers

afin de réduire le pouvoir démesuré dont jouit actuellement la sphère financière. Il importe de s'attaquer à l'évitement fiscal et à l'évasion fiscale qui permettent tant aux individus qu'aux entreprises de dérober de l'argent à l'impôt en contournant la loi ;

- Obliger les entreprises à payer leurs impôts ;
- Recourir à des mesures progressives pour imposer les plus riches, plutôt que d'appauvrir les populations déjà défavorisées. Ex. imposition à 100 % du gain sur le capital ;
- Lutter contre la corruption ;
- Augmenter significativement les redevances des entreprises qui s'enrichissent par l'exploitation de matières premières. ■

SAVIEZ-VOUS QUE...

- En instituant une taxe sur les transactions financières d'à peine un dixième de pourcent, l'État pourrait récolter entre 200 et 900 milliards de dollars ? Ce projet de taxe a reçu l'appui de nombreux chefs d'État, mais M. Harper s'y oppose avec véhémence.
- Entre 2003 et 2008, les Canadiens ont investi 45 milliards de dollars dans les paradis fiscaux de la Barbade ?

UNE ÉVENTUELLE PROPOSITION D'ADHÉSION DE LA FIQ RENCONTRE AVEC LA FCSII

C'est dans un climat empreint d'ouverture que des représentantes de la FIQ ont rencontré la présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers (FCSII) et certaines présidentes de ses syndicats affiliés afin de discuter des structures décisionnelles de la FCSII et des dossiers politiques qu'elle mène.

La FIQ a fait part de ses préoccupations sur trois éléments :

- Processus décisionnel au sein de la FCSII et, plus précisément, importance d'obtenir un consensus pour toute prise de décision ;
- Respect de l'autonomie et du pouvoir du Québec par rapport à tous les sujets qui relèvent de la juridiction du Québec ;
- Importance de pouvoir échanger dans un climat d'ouverture.

La FIQ a mis en place un comité interne regroupant les secteurs Sociopolitique et Relations de travail ainsi que le service Organisation syndicale pour faire avancer les travaux et en arriver à une décision éclairée sur une adhésion, ou non, à la FCSII. Un comité consultatif, composé de présidentes de plusieurs des syndicats affiliés à la FIQ, sera également mis sur pied afin d'en savoir plus sur leur volonté de joindre les rangs d'une telle fédération. Bien que la négociation soit la priorité de la FIQ, elle ne manquera pas d'informer ses membres sur les travaux relatifs à ce dossier. ■

CONDITION FÉMININE

UN REcul IMPORTANT EN MATIÈRE DE DROITS DES FEMMES



Michèle Boisclair, Martine Éloy, Florence Thomas et Régine Laurent

UN REcul IMPORTANT EN MATIÈRE DE DROITS DES FEMMES

À la suite de leur participation à la 54^e Commission de la condition de la femme à l'ONU, la présidente de la FIQ, Régine Laurent, la 1^{re} vice-présidente, Michèle Boisclair, ainsi que les conseillères syndicales Florence Thomas et Martine Éloy ont dressé un portrait assez inquiétant de l'évolution des droits des femmes.

Il est très troublant de constater le recul important auquel se préparent de nombreux pays en matière de droits des femmes alors que les objectifs de la Déclaration de Beijing auraient dû être atteints depuis le début du millénaire. La présidente de la FIQ a notamment fait part de son grand étonnement quant à certaines pratiques toujours en cours dans plusieurs pays et visant à maintenir les femmes dans un constant état de subordination, génération après génération.

Par contre, il faut applaudir le leadership de pays tels que la Suède qui ont interpellé l'ONU en regard de certaines pratiques inacceptables adoptées lors des différentes missions de l'organisation et qui sont en contradiction flagrante avec les valeurs prônées par les pays membres. À cet égard, la Suède a enjoint l'ONU de mettre fin au recrutement de personnel à un taux inférieur au salaire minimum lors de ses missions et de cesser de recruter du personnel ne faisant pas partie d'organisations syndicales.

Malgré la déception de l'équipe envers l'avancement de la Déclaration de Beijing au cours des 15 dernières années, Michèle Boisclair a souligné l'importance de la présence des ONG et des syndicats pour influencer les États.

La rubrique Condition féminine du site Internet de la FIQ demeure un incontournable pour consulter le compte-rendu détaillé de cette participation à la Commission de la condition de la femme <www.fiqsante.qc.ca>. ■

SOLIDARITÉ HAÏTI

Lise Martel, trésorière de la FIQ, a dévoilé le montant que l'élan de solidarité des membres de la Fédération a permis d'amasser, à ce jour, en vue d'aider la population haïtienne éprouvée par le séisme du 12 janvier dernier. En date du 17 mars 2010, les dons effectués par les membres et les salariées de la FIQ s'élevaient à 46 931,56 \$. La Fédération invite les syndicats n'ayant pas encore contribué à faire leur don d'ici les prochaines semaines pour que l'objectif initial d'un dollar par membre soit atteint.

ADOPTION DU PROGRAMME DES NOUVELLES PRATIQUES DE SOLIDARITÉ FIQ



Michèle Boisclair et Karine Crépeau

Michèle Boisclair, 1^{re} vice-présidente, et Karine Crépeau, conseillère au secteur Sociopolitique, ont présenté aux déléguées le Programme des nouvelles pratiques de solidarité FIQ, développé dans le souci d'élargir le champ d'action de la Fédération et de diversifier son approche en matière de solidarité internationale.

Les objectifs et les perspectives de mise en œuvre de ce programme ont été particulièrement bien reçus par les déléguées. Ce programme sera opérationnalisé sur une période de cinq ans, notamment afin de poursuivre les recherches de partenariats avec des organismes de coopération internationale québécois et canadiens. Le programme prendra la forme suivante :

- Activités d'information et d'éducation à la solidarité internationale afin de sensibiliser la délégation

aux réalités vécues par les travailleuses du Sud et à la situation économique, politique et syndicale qui prévaut dans ces pays;

- Stages de solidarité internationale afin de sensibiliser les militantes et les salariées de la FIQ aux réalités vécues par les communautés des pays du Sud;
- Soutien financier dans le cadre d'appuis à court et long terme aux projets de renforcement des solidarités;

- Actions politiques déterminées en fonction de l'actualité;
- Projets spéciaux permettant d'offrir un soutien financier ponctuel dans diverses situations.

Les commentaires des déléguées laissent présager une forte participation au programme. ■

SUCCÈS RETENTISSANT DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES

En l'absence d'Alexa Conradi, présidente de la Fédération des femmes du Québec, c'est Martine Éloy, conseillère au secteur Condition féminine, qui a témoigné du succès obtenu lors des diverses manifestations régionales et nationale organisées dans le cadre de l'évènement.

À Montréal, le 8 mars dernier, c'est tout le complexe Desjardins qui a semblé s'immobiliser lorsque les femmes qui y circulaient se sont figées, pendant trois longues minutes, pour symboliser ce que serait un monde sans femmes.

Des informations détaillées sur les activités prévues entre le 12 et le 17 octobre 2010 sont disponibles sur le site Internet de la Fédération <www.fiqsante.qc.ca>. Il a été décidé qu'à chaque journée correspondrait l'une des revendications québécoises.

12 octobre :

Travail des femmes : autonomie économique des femmes

13 octobre :

Bien commun et accès aux ressources

14 octobre :

Violence envers les femmes comme outil de contrôle du corps des femmes

15 octobre :

Paix et démilitarisation

16 octobre :

Droits des femmes autochtones. ■

PROCHAIN RÉSEAU DES JEUNES

Fortes du succès obtenu en octobre dernier lors de leur premier Réseau, les jeunes ont dévoilé avec fierté les dates du prochain rassemblement : les 26 et 27 mai 2010. D'autres détails seront bientôt inscrits à la rubrique Comité des jeunes du site Internet de la Fédération <www.fiqsante.qc.ca>. ■

LA PRÉVENTION PAIE DAVANTAGE

Élaine Trottier, responsable politique du secteur Santé et Sécurité du travail, accompagnée des conseillères syndicales Hélène Caron et Roxanne Michaud, est venue présenter à la délégation le mémoire sur le Régime québécois de santé et de sécurité du travail. Le 1^{er} mars dernier, ce mémoire a été déposé aux membres du groupe de travail créé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Selon la FIQ, l'amélioration du régime passe inéluctablement par une actualisation de ses législations préventive et réparatrice ainsi que par des actions concrètes axées principalement sur la prévention des lésions professionnelles. Il est temps que les milieux de travail du Québec convergent leurs énergies et leurs efforts vers le développement d'une culture de prévention de la santé, de la sécurité et de l'intégrité des travailleur-euse-s, tant sur le plan physique que psychologique. Les employeurs, obnubilés par la réduction absolue des coûts engendrés par les lésions professionnelles, doivent enfin réaliser que la prévention paie davantage.

Au nombre des actions concrètes dont la FIQ recommande l'implantation figurent :

- Adoption d'une approche moderne et paritaire de gestion participative intégrée en matière de prévention;
- Implantation obligatoire de mécanismes paritaires de prévention dans tous les établissements;
- Mise en œuvre d'une démarche stratégique de prévention des problèmes de santé psychologique au travail;
- Obligation pour les employeurs d'identifier les risques psychosociaux pouvant être présents dans leurs établissements afin de voir à leur élimination.

Il est plus que temps que le secteur de la santé et des services sociaux soit reconnu, par décret gouvernemental, comme étant un groupe prioritaire assujéti à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Dans le cadre du mémoire qu'elle a déposé, la FIQ a donc demandé au groupe de travail et à la CSST d'en faire une recommandation formelle au gouvernement du Québec, et ce, en dépit de la position patronale orientée vers une réglementation minimale et une réduction maximale des coûts aux dépens de l'optimisation de la santé et de la sécurité des travailleuses de ce secteur. ■



UN PASSAGE MARQUÉ

La Fédération a profité de son dernier conseil fédéral pour souligner le départ à la retraite de deux personnes qui ont beaucoup fait pour l'organisation. Que l'avenir soit gage de bonheur, de santé et de plaisirs quotidiens. Merci de votre engagement de tous les instants.

1. Johanne Chouinard, coordonnatrice 2. Clément Lincourt, conseiller syndical

LA FIQ SOUTIENT LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS DU JOURNAL DE MONTRÉAL



Raynald Leblanc

Le président du Syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal*, Raynald Leblanc, est venu s'adresser aux déléguées de la Fédération afin de faire état du conflit de travail qui paralyse son organisation depuis plus de 13 mois.

La FIQ a profité de la présence et de l'intervention de M. Leblanc pour réaffirmer son appui aux 253 lock-outés du *Journal de Montréal* ainsi qu'à son syndicat qui tente par tous les moyens, mais en vain, de relancer les pourparlers avec l'employeur.

La Fédération réitère à ses membres de boycotter le *Journal de Montréal* et de tout faire pour que cette publication ne circule pas sur leur lieu de travail. De plus, elle encourage les professionnelles en soins à signer la pétition demandant au gouvernement d'user des moyens dont il dispose afin que les parties puissent en arriver à un règlement négocié satisfaisant. La pétition peut être signée à <www.mesopinions.com>, dans la catégorie « Politique ». ■

ÉLECTIONS

Au cours du conseil fédéral, la délégation a élu certaines de ses membres à divers comités ou équipes. En voici le résultat :

- Marie-Claude Ouellet, du CSSS Pierre-De Saurel, a été élue à titre de présidente au comité Élection;
- Luc St-Laurent, du CSSS Rimouski-Neigette, a été élu à titre de substitut au sein de l'équipe fédérale d'information et d'appui;
- Caroline Flageol, du CHUM, a été élue à titre de responsable fédérale en région à l'information et à l'appui pour les régions regroupées de Montréal/Laval/Lanaudière/Laurentides.

Pour l'Outaouais, le poste de responsable fédérale en région à l'information et à l'appui demeure vacant.

MANIFESTATION NATIONALE DU 1^{er} MAI

Dans le cadre de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, les membres de la FIQ sont invitées à manifester sous le thème « Un Québec équitable ». Pour la région de Montréal, la grande manifestation, qui prendra l'allure d'une fête familiale, se tiendra le samedi 1^{er} mai 2010, dans le quartier sud-ouest de la ville. Le rassemblement est prévu à midi, au métro Lionel-Groulx, et le départ de la marche s'effectuera à 13 h. Pour connaître les activités prévues dans les autres régions, vous pouvez vous informer auprès des coalitions pour le 1^{er} mai ou auprès de l'équipe syndicale locale.

FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

POUR UN QUÉBEC ÉQUITABLE

Un système de santé public gratuit et universel

Un réseau public d'éducation accessible et de qualité

Des conditions de travail décentes pour toutes et tous

L'accès à la syndicalisation et à une libre négociation

De vraies mesures pour contrer la pauvreté

Pour la sauvegarde des services publics, non à toute forme de privatisation

2010 **mai**

Logos of various unions and organizations including CMO, CSN, CSQ, FTS, APTS, and FIQ.

NÉGOCIATION



IL FAUT DES DÉCISIONS MAINTENANT!



Le gouvernement Charest repousse les limites de l'absurde en voulant sabrer dans les conditions de travail, déjà extrêmement précaires, des professionnelles en soins.

Toutefois, ce gouvernement a péché par excès de confiance et a grossièrement sous-estimé la force, l'unité et la détermination des membres de la FIQ. Il a aussi sous-estimé la volonté de la population de préserver et de renforcer les services publics.

aisément pourquoi le ministre Bolduc refuse de commenter publiquement les agissements de ses représentants à la table de négociation. Il n'a pas intérêt à ce que les conditions de travail de ses salariées deviennent un enjeu de société.

que sont les professionnelles en soins. Cela équivaudrait également à accepter une diminution importante de la qualité et de la sécurité des services dispensés. Il est désormais hasardeux, pour le ministre de la Santé, d'invoquer le code de déontologie professionnelle, parce que la population comprend que l'esclavage n'est pas légal en 2010.

Le gouvernement a demandé 5 ans... mais pour avoir des résultats dans 5 ans, il faut des décisions maintenant! ■

UNE DÉLÉGATION EN COLÈRE

Cette corrélation entre les conditions de travail offertes aux salarié-e-s et la survie même des services publics s'établit progressivement dans l'imaginaire collectif, au grand dam de ce gouvernement visiblement à la solde du secteur privé. On comprend donc

Pourtant, il n'a plus le choix. La population est bien consciente qu'un *statuquo*, ou pire, une autre demande de concessions équivaudrait à des conditions de travail pratiquement inhumaines pour leurs amies, leurs voisines, leurs tantes, leurs sœurs

Bien que les choses aient peu évolué depuis le dernier conseil fédéral, l'équipe de coordination, composée de Sylvie Savard, Ginette Raymond, Francine Savard et Serge Prévost, a présenté à la délégation un rapport d'étape sur la négociation. L'inertie des représentants patronaux aux tables de négociation a d'ailleurs semé la colère parmi la délégation et amené l'adoption des propositions suivantes :

- Que d'ici le 31 mars 2010, date butoir prévue au cadre stratégique, le comité de négociation intensifie le processus de négociation afin d'en arriver à une entente négociée;
- Que le comité de négociation déclenche le processus de médiation au moment jugé opportun;
- Que le Comité exécutif de la FIQ convoque un conseil fédéral extraordinaire, les 29 et 30 mars prochains, afin d'adopter la politique des services essentiels. ■

TABLE INTERSECTORIELLE

Le tableau suivant présente l'état d'avancement des travaux sur certains sujets d'importance.

Rémunération	Aucune évolution; pour la partie syndicale, l'offre est nettement insuffisante.
Retraite	Quelques pas ont été franchis, mais aucun des gros enjeux n'a été réglés. La partie syndicale est en désaccord avec l'abolition de la banque de 90 jours, l'introduction de l'âge minimal de 55 ans comme critère d'admissibilité à une rente sans réduction actuarielle de 35 années de service et, également, avec une augmentation de la réduction actuarielle que le Conseil du trésor se borne à demander.
Droits parentaux	Il y a eu formation d'un comité technique paritaire de 8 personnes. Le 2 mars 2010, celui-ci a remis à la table centrale un rapport comprenant l'ensemble de ses constats et recommandations. La discussion doit se poursuivre.
Organisation du travail	La partie syndicale est en désaccord avec une approche visant, à priori, une réduction des coûts de main-d'œuvre.
Maintien de l'équité salariale	La partie syndicale réaffirme que ce sujet ne doit pas faire partie des négociations. Un comité a été mis sur pied et une première rencontre a eu lieu le 19 mars 2010 en intersyndical.
Durée de la convention collective	La partie patronale demande que la durée de la convention collective soit de 5 ans. La partie syndicale est d'avis que rien dans la conjoncture actuelle ne fait en sorte qu'il soit dans son intérêt de contracter une entente éventuelle pour une durée de 5 ans.

NÉGOCIATION

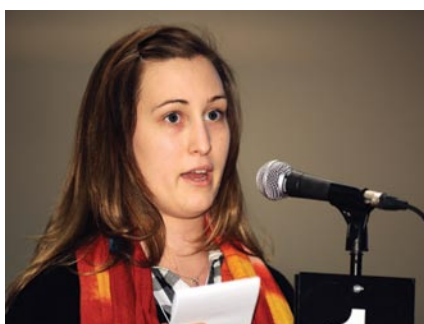
**LA FIQ,
UNE VOIX QUI PORTE,
DES GESTES QUI COMPTENT**



TABLE SECTORIELLE

La partie patronale répète que la récupération dans les conditions de travail est incontournable. Ainsi, pour le moment, il s'avère impossible d'obtenir des réponses satisfaisantes de sa part, et ce, sur plusieurs sujets.

Primes de soir, de nuit et de fin de semaine	La partie syndicale a signifié son désaccord à évaluer la pertinence de ces primes.
Rémunération à taux double lors de certains congés fériés (Noël et jour de l'An)	La partie patronale refuse la rémunération à taux double s'il n'y a pas une présence la veille ou le lendemain du congé férié.
Reconnaissance de la formation postsecondaire en soins ou relative à la profession	La partie patronale refuse catégoriquement que soit accordée une rémunération additionnelle si la formation n'est pas requise par l'employeur. Elle demande même d'éliminer la reconnaissance automatique du baccalauréat en santé communautaire.
Congé férié durant une invalidité	La partie syndicale demande que la salariée puisse reporter un congé férié ou compensatoire inscrit à l'horaire lors d'une absence pour invalidité. La partie patronale se questionne sur cette demande, car elle occasionne un remplacement.
Aménagement du temps de travail	La partie patronale prétend que le projet d'aménagement du temps de travail ne répond pas aux préoccupations du réseau. Selon elle, le quart de jour ne présente aucun problème d'attraction et de rétention; ainsi, le quart de soir et celui de nuit devraient être ciblés.
Attribution de bénéfices tels que les vacances et les congés fériés	La partie patronale remet en question ces bénéfices afin d'accroître la disponibilité du personnel.
Heures supplémentaires	La partie patronale remet en question la définition d'heure supplémentaire pour en diminuer les coûts.
Jours de maladie	La partie patronale remet en question le nombre de jours prévus à la banque de maladie.
Assurance-salaire	La partie patronale remet en question le pourcentage de la prestation d'assurance-salaire.



La pression doit être maintenue coûte que coûte afin de parvenir à une entente satisfaisante le plus rapidement possible. Les membres de la FIQ doivent réaliser tout le pouvoir qui réside entre leurs mains. ■

Au moment où vous lisez ces lignes, il se peut que la situation ait évolué.



Pour vous abonner à la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca